### DEC140124DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Baptiste Buob et Monique Descieux pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7186 intitulée Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative.

# LE DIRECTEUR D'UNITE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

 ${\bf Vu}$  le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${\bf Vu}$  la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7186 intitulée Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, dont le directeur est M. Philippe Erikson ;

#### **DECIDE:**

### Article 1er

Délégation est donnée à M. Baptiste Buob, CR1 et Monique Descieux, IE1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 2 janvier 2014

Le directeur d'unité Philippe Erikson

1

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000  $\rm \xi$  HT au 01/01/2014